



Pour publication immédiate : 05/08/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA SEMAINE DE LA VITESSE DE LA POLICE D'ÉTAT

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que la Police d'État procédera à une initiative d'application de la loi d'une semaine en vue de s'attaquer aux excès de vitesse et aux conducteurs agressifs partout dans l'État. La campagne Semaine de la vitesse a lieu d'aujourd'hui au 11 août.

« Les excès de vitesse et la conduite dangereuse ne sont pas sécuritaires et causent de trop nombreuses tragédies qui auraient pu être évitées, a déclaré le Gouverneur Cuomo. J'incite tous les New-Yorkais à conduire de façon responsable, à respecter les limites de vitesse et à se joindre à nous en vue de nous aider à garder nos routes sûres pour les automobilistes, les passagers et les piétons. »

Les excès de vitesse constituent un facteur contribuant à près d'un tiers des accidents mortels dans l'État de New York. En 2013, 352 personnes ont été tuées et près de 19 000 autres ont été blessées dans des accidents en lien à la vitesse dans l'État.

Le superintendant de la Police d'État, Joseph A. D'Amico, a déclaré : « Notre objectif au cours de cette campagne et dans le cadre de nos efforts tout au long de l'année est d'empêcher les conducteurs dangereux d'utiliser les routes de New York. De respecter les limites de vitesse et de conduire en étant sur ses gardes réduira le nombre d'accidents fatals et rehaussera la sécurité pour tous ceux qui empruntent l'autoroute. »

Au cours de la Semaine de la vitesse de cet été, les agents de police utiliseront des véhicules balisés de la Police d'État et des véhicules d'application de la loi sur la circulation à identité dissimulée (CITE) dans le cadre des opérations. Les véhicules CITE permettent aux agents de police d'identifier plus facilement les automobilistes qui enfreignent les lois au volant. Ces véhicules se fondent dans la circulation quotidienne, mais sont aisément reconnaissables comme véhicules d'urgence dès que l'avertisseur lumineux est activé.

Les agents de police seront également aux aguets pour d'autres infractions à la circulation, y compris les conducteurs distraits ou avec facultés affaiblies, les occupants d'un véhicule dont la ceinture n'est pas bouclée comme il se doit et les conducteurs qui

enfreignent la loi Move Over de New York.

Au cours de la campagne Semaine de la vitesse du mois d'août 2014, la Police d'État a donné plus de 22 000 amendes. Plus de 10 000 de ces amendes étaient dues à des excès de vitesse, et plus de 600 à des infractions de la loi Move Over.

**Amendes données au cours de la Semaine de la vitesse du 6 au 12 août 2014**

<b>Patrouille</b>	<b>Région</b>	<b>Amendes pour excès de vitesse</b>	<b>Loi Move Over</b>	<b>Conduite distraite</b>	<b>Amendes totales</b>
<b>A</b>	Western New York	912	25	135	2,212
<b>B</b>	North Country	564	22	49	1,466
<b>C</b>	Southern Tier	869	125	67	1,762
<b>D</b>	Central New York	926	53	103	2,134
<b>E</b>	Finger Lakes	980	69	99	2,534
<b>F</b>	Upper Hudson Valley	1,549	112	67	3,067
<b>G</b>	Capital Region	902	55	94	2,035
<b>K</b>	Lower Hudson Valley	1,404	64	71	2,634
<b>L</b>	Long Island	537	2	70	1,397
<b>T</b>	New York State Thruway	1,623	95	101	2,935
<b>Totals</b>		<b>10,266</b>	<b>622</b>	<b>856</b>	<b>22,176</b>

Le financement de l'initiative de la Semaine de la vitesse est fourni par une subvention du Comité sur la sécurité de la circulation du Gouverneur.

**Les amendes pour excès de vitesse dans des zones à 55 mi/h ou à 65 mi/h vont comme suit :**

10 mi/h ou moins au-dessus de la limite – min. de 45 \$/max. de 150 \$  
De 11 à 30 mi/h au-dessus de la limite – min. de 90 \$/max. de 300 \$  
31 mi/h ou plus au-dessus de la limite – min. de 180 \$/max. de 600 \$

*Deuxième infraction*

10 mi/h ou moins au-dessus de la limite – min. de 45 \$/max. de 300 \$  
De 11 à 30 mi/h au-dessus de la limite – min. de 90 \$/max. de 450 \$  
31 mi/h ou plus au-dessus de la limite – min. de 180 \$/max. de 750 \$

*Troisième infraction*

10 mi/h ou moins au-dessus de la limite – min. de 45 \$/max. de 525 \$  
De 11 à 30 mi/h au-dessus de la limite – min. de 90 \$/max. de 675 \$  
31 mi/h ou plus au-dessus de la limite – min. de 180 \$/max. de 975 \$

**Frais supplémentaires de tribunal :**

Tribunaux de petite ville ou de village – 93 \$  
Autres tribunaux (tribunaux de la circulation urbains) – 88 \$

**Structure des points d'inaptitude :**

De 1 à 10 mi/h au-dessus de la limite = 3 points  
De 11 à 20 mi/h au-dessus de la limite = 4 points  
De 21 à 30 mi/h au-dessus de la limite = 6 points  
De 30 à 40 mi/h au-dessus de la limite = 8 points  
Plus de 40 mi/h au-dessus de la limite = 11 points

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418